



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

ÉCOLE DES PETITS-PONTS --- RENCONTRES SIMULTANÉES DANS LES PAVILLONS
TENUES LE 19 SEPTEMBRE 2023 de 18h30 à 19h30

PROCÈS-VERBAL

Présences des parents : Sabrina Devlin, Lauriane Héroux, Léon Lance, Renée Lance,
Émilie Thompson

Parents absents : Claudee Galipeau ; Karolann Gauthier ; Annick Lance ;
Sabrina Turcotte ;

N.B. Les parents absents ont communiqué avec la direction pour justifier leur absence tout en désirant signifier leur intérêt à participer au conseil d'établissement ÉPP.

Présences à la direction : Stéphane Bouchard

Présence HBO ou autre : Anne-Marie Belleau (Dir. adj.) ; Sophie Bechamp (enseignante Ste-Marie) ; Megan Graveline (dir. adj.) ; Sally-Ann Malette (Dir. adj.) ; Françoise Corriveau (leader péd.) ; Lise Fleury (secrétaire) ; France Lavoie (Agente péd.) ;

Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Ouverture de la séance à 18h35. Cette séance est tenue virtuellement dans chaque pavillon ÉPP.

Mot de bienvenue : Un gros merci aux parents présents !

Nous constatons une faible participation des parents malgré le fait que les publications eurent lieu via les communications HBO, les sites Facebook des pavillons ÉPP. D'autres événements

- (Choix des lecteurs du Pontiac; rencontre du personnel du soutien en éducation) se tiennent également lors de cette soirée. Ceci peut expliquer la baisse marquée par rapport à 22-23. Il y aura réflexion en vue de trouver des solutions /de moyens sur comment rallier davantage un bon nombre de parents lors de l'AG de rentrée scolaire.*

Adoption à l'unanimité en ce qui concerne l'ouverture de la séance.

Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

- La direction se propose comme responsable de mettre en copie officielle le procès-verbal de la rencontre. M. Megan Graveline prendra des notes lors de la rencontre pour assurer la prise en note des éléments essentiels. Adoption à l'unanimité.*

Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Lecture de l'ordre du jour.*

L'ordre du jour est proposé par Sabrina Devlin. Adoption à l'unanimité.

Lecture et adoption du procès-verbal du 14 septembre 2022

- M. Bouchard procède à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée du 14 septembre dernier. Une modification est apportée au point 8 afin de rectifier l'élément ci-dessous :

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.



Sabrina Devlin fut élue sur le poste de Poupore tandis que Mme. Claude Galipeau occupe le poste St-Pierre.

Le procès-verbal est proposé par Renée Lance. Adoption à l'unanimité.

Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents

M. Bouchard présente les rôles et fonctions du conseil d'établissement, le rôle du comité de parents et les organisations de participation de parents (OPP).

Documents/ressources disponibles lors des explications :

5.
 - *Composition des conseils d'établissement*
 - *L'OPP (Allez OPP les parents ! / Fédération des comités de parents du Québec*
 - *Fiches thématiques de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissements*
 - *Fiche thématique : Pouvoir d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs.*

La visée ÉPP : Favoriser l'engagement des parents dans nos milieux peu importe le niveau d'implication.

Mme. Sabrina Devlin présente la bannière « Parents en service » découlant des travaux réalisés au comité de parents.

Adoption de la procédure d'élection

Procédure proposée : Maintien de la formule des dernières années.

6.
 - *Même si les membres du CÉ représentent qu'une seule entité, celle des Petits-Ponts, l'Assemblée privilégiera l'élection d'un membre représentant son pavillon/l'école de sa communauté.*
 - *Dans le cas où il n'y a pas de candidat intéressé, le poste sera ouvert à l'ensemble des parents peu importe l'école/e pavillon d'appartenance. Le mandat sera d'une durée d'un an pour poursuivre la mobilisation de parents potentiels associés à l'école d'appartenance.*
 - *Les élections seront tenues par des discussions entre les participants de l'école/pavillon concerné. S'il y a nécessité, un vote secret sera demandé et réalisé par les participants du pavillon concerné ou par l'ensemble de l'Assemblée dans le cas où il s'agit d'un poste vacant ouvert à l'ensemble des participants.*
 - *Concernant le membre parent « substitut », le CÉ favorisera une participation régulière de ce membre pour favoriser la compréhension des points discutés d'une séance à l'autre, pour favoriser l'obtention du quorum et pour tout simplement consolider notre noyau de parents engagés.*

La procédure d'élection adoptée à l'unanimité.

Élection des nouveaux membres

7.
 - Ste-Anne = Émilie Thompson pour un mandat de 2 ans*
 - L'Envolée = Annick Lance à confirmer officiellement pour un mandat d'un an puisqu'aucun parent issu du pavillon n'était présent.*
 - Substitut parents = Karolann Gauthier à confirmer officiellement*
 - Organisme communautaire : CISSS (Léon Lance)*

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.



Comité de parents

- a - Élection du représentant
- b - Élection du substitut

8. *Concernant nos représentants au comité de parents, mme. Sabrina Devlin maintiendra son implication au comité en 23-24. Nous aurons besoin d'un substitut à confirmer lors de la première séance de Conseil d'établissement.*

Période de questions.

2 sujets sont abordés :

- ✚ Capacité des écoles atteinte dans la majorité de nos bâtiments.
Qu'est-ce qui explique cette augmentation de clientèle dans nos écoles ?

Réponses :

- *Il y a une légère augmentation (positive/croissance) de la population dans la MRC Pontiac selon le dernier rapport obtenu. Il y a de nouvelles familles surtout dans le secteur Est du Pontiac.*
 - *L'ouverture des classes 4ans dans chacun des pavillons.*
9. *Le ratio d'élèves/classe*
- ✚ *Vécu de la rentrée au niveau du transport scolaire
Qu'est-ce qui explique les erreurs et les changements apportés ?*
 - *Il y a eu des changements de l'encadrement d'ESSC. Ce changement a donc eu un impact sur quelques encadrements du Primaire.*
 - *Concernant le transport scolaire HBO, plusieurs routes furent revues en essayant de rentabiliser les parcours, mais également en plaçant à certains endroits des points de chute où les élèves peuvent se déplacer sur une courte distance de marche, se regrouper pour ensuite prendre l'autobus.*

10. Mot de la direction

- **Coup d'œil sur la rentrée scolaire 2023**
- ✚ *L'ÉPP a accueilli progressivement l'ensemble de son personnel à partir du 24 août dernier. La rentrée du personnel, puis des élèves le 30 août s'est bien déroulé. Des journées portes ouvertes dans les écoles furent réalisées le 29 août.*
- ✚ *Selon la tendance, l'ÉPP maintiendra une clientèle d'environ 630 élèves en 2023-2024.*
- ✚ *Malgré la pénurie qui sévit en éducation, près de 100 % du personnel est en place. L'ensemble des services ÉPP est opérationnel. La situation est toutefois précaire dans certains emplois (ex. Éducatrices en service de garde, enseignement au 3^e cycle). Nous poursuivons des processus d'embauche et de formation continue pour avoir une meilleure disponibilité de ressources qualifiées. Par ailleurs, plusieurs enseignants ÉPP en tolérance poursuivent leurs études en vue d'une qualification dans les prochaines années.*
- ✚ *Concernant la capacité d'accueil de nos écoles incluant les enjeux reliés au pavillon de L'Envolée se situant à l'école Jean-Paul II / St-John's à Campbell's Bay, des rencontres*

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.

de planification avec CSSHBO se poursuivront en 23-24 afin de clarifier une vision à long terme en vue de solutionner les problématiques vécues.

- ✚ *L'ÉPP est aussi en période d'actualisation du projet éducatif 23-27. L'échéancier prévu pour en arriver à la mise en œuvre officielle : janvier 2024. En 2022-2023, les consultations ont mené à un maintien des valeurs en précisant des gestes ou manifestations observables.*



« À l'école des Petits-Ponts, l'éducation est un sport d'équipe ! »



**PRÉSUMER LES
BONNES INTENTIONS**



**ÊTRE ATTENTIF, À
L'ÉCOUTE DE SOI ET
DE L'AUTRE**



**DONNER DE
L'ESPOIR**

Respect

Écouter l'opinion de tous, respecter le droit de parole, s'engager dans la tâche à réaliser.

Ouverture

Ouverture d'esprit, tolérance, ouverture à l'autre, ouverture aux nouvelles idées, faire preuve d'écoute.

Partage

Agir en tant qu'expert-praticien, faire rayonner ses pratiques gagnantes, célébrer les réussites, s'entraider.

- Organisation scolaire 23-24 & personnel ÉPP
- En route vers le projet éducatif 2023-2027

11. Tirage de prix de participation

12. Levée de la séance

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.